

31 août 2010

10.376

Question du groupe UDC**Vive le vent**

Le Concept éolien du canton du Neuchâtel avait fait l'objet d'une large consultation au 1^{er} trimestre de 2010. Depuis lors, aucune information n'a été donnée. La perspective de voir des éoliennes en Terres neuchâtelaises semble s'éloigner définitivement, alors que nos cantons voisins (Berne et Jura) vont de l'avant. Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur l'état d'avancement ou d'enlisement de ce dossier? En quelle année verrons-nous l'air neuchâtelois alimenter en énergie renouvelable et non polluante nos foyers et nos entreprises?

Signataire: R. Clottu.